



Mairie - 2 rue des Forges - 56800 MONTERTELOT

02.97.74.92.39

mairie.montertelot@ploermelcommunaute.bzh

site internet : montertelot.fr

page facebook : mairie de montertelot

Le Lien montertelotais

N°53 - Juin 2026

Horaires d'accueil de la Mairie

Lundi 9h - 13h et 13h30 - 16h

Mardi : 8h30 à 13h - 14h à 18h

Mercredi : 9h à 13h - 13h30 à 17h30

Judi : 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h30

Mairie - Informations

► Inscriptions au transport scolaire 2026-2027



Les inscriptions au transport scolaire BreizhGo sont ouvertes depuis début juin 2026. Elles s'effectuent exclusivement en ligne sur www.breizhgo.bzh, rubrique « Transport scolaire ».

Date limite d'inscription : 16 juillet 2026. Toute demande reçue après cette date entraînera l'application d'une majoration de 40 € par famille.

Mon-Compte.bzh

Nouveauté 2026 : pour s'inscrire, les familles doivent disposer d'un compte Mon-Compte.bzh.



► Modification des horaires - congés d'été

– Le bus France Services sera fermé du 1er au 23 août 2026.

– Le distributeur de pain ne sera pas alimenté entre le 29 juin et le 7 juillet, durant la période des congés de la boulangerie.



► Ouverture de la bibliothèque de Montertelot de 10 h à 12 h le samedi matin

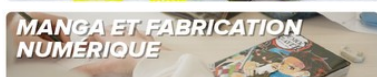
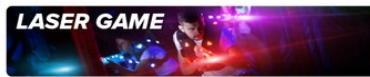
Prochaine date : le samedi 4 juillet. L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Le renouvellement partiel des livres auprès de la MDM56 de Caro a eu lieu le 10 juin 2026.



► Animations Jeunes - ÉTÉ 2026

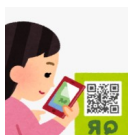
Pour les jeunes de 11 à 18 ans, des animations gratuites sont proposées cet été, organisées par Ploërmel Communauté. Les inscriptions se font sur le site de Ploërmel Communauté : Anime Tes Vacances - Ploërmel Communauté.



ANIME TES VACANCES
par Ploërmel Communauté

► Location de kayak

Une station de location de kayak en libre-service sera très prochainement installée sur le parking du quai à Montertelot.



Comment louer ?

1

Scannez le QR Code

Une fois devant la station, scannez le QR Code. Une page internet s'ouvre. Pas besoin d'application et pas besoin de réserver.

2

Laissez-vous guider sur votre téléphone

Lisez les conditions générales d'accès et d'utilisation puis renseignez votre email et votre numéro de téléphone.

3

Abaissez le levier

Une fois le levier baissé, vous avez 5 minutes pour vérifier votre matériel. S'il manque quelque chose, verrouillez le matériel dans la station.

4

Récupérez le matériel

Récupérez la planche, le gilet et la pagaie. Restez prudent et suivez les consignes de sécurité. Lors de la navigation, restez dans la zone indiquée.



► Une enquête publique se tiendra à la mairie du Val d'Oust entre le 26 juin et le 24 juillet concernant la construction d'un élevage avicole de 40 000 poules pondeuses, par l'EARL Les Cocottes à Patou - 6 av du Crévy à Val d'Oust

➔ Collecte des déchets

En 2026, chaque présentation de bac est comptabilisée pour vous permettre de simuler votre future Redevance Déchets. Vous pouvez désormais suivre la fréquence de vos collectes dans votre Espace Usager

Vos identifiants figurent sur le courrier accompagnant votre carte déchèterie.

Si vous n'avez pas reçu votre courrier, merci de contacter le Service Prévention et Gestion des Déchets au 02 97 73 20 96.



➔ Accueil des futurs élèves de 6e

La mairie avait prévu d'accueillir les futurs élèves de 6^e début juillet, mais nous n'avons enregistré aucune demande. Nous repoussons la date d'inscription en mairie pour recevoir un cadeau de rentrée au collège à la fin août. Si tu fais ta rentrée en classe de 6^e en septembre prochain, fais-toi connaître auprès du secrétariat de la mairie et choisis ton cadeau : dictionnaire de français, dictionnaire d'anglais ou calculatrice.



➔ Rappel des réglementations

- Nuisances sonores : nous recevons régulièrement en mairie des plaintes pour le passage des tondeuses à gazon en dehors des heures réglementaires. Pour le respect et la tranquillité de tous, respectons ce que dit l'arrêté préfectoral du Morbihan du 10 juillet 2014.

Horaires autorisés pour les travaux bruyants des particuliers : **jours ouvrables et samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 19 h / dimanche et jours fériés : 10 h – 12 h uniquement**

- Réglementation de l'emploi du feu (arrêté préf. 56 du 3 juin 2025) : le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année. Les feux pour barbecue et méchouis attenants à une habitation sont possibles.

- Débroussaillage : Les propriétaires et ayants droit sont tenus d'entretenir leurs terrains et de ne pas les laisser en friche, afin d'éviter la prolifération d'animaux nuisibles et les risques d'incendie en cas de sécheresse.

- Élagage : les haies plantées en bordure du domaine public doivent être périodiquement et correctement élaguées pour ne pas gêner la circulation des piétons, pour la sécurité routière ou encore pour la sécurité des lignes électriques et téléphoniques. (Pour ne pas déranger les oiseaux pendant la nidification, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.)



Agenda

Mardi 30 juin : concert de fin d'année de l'école de musique de Ploërmel sur le quai de Montterlot, à 18 h 30. Gratuit.

Samedi 4 juillet : ouverture de la bibliothèque de 10 h à 12 h

Mercredi 8 juillet : stage de peinture à Montterlot animé par Louise Pasquier (L'Atelier de Louise). Plusieurs dates sont proposées : 8, 9 et 10 juillet ainsi que 3, 4 et 5 août. Inscription : <https://www.billetweb.fr/pro/stageatelier>.

Samedi 1er août : comme l'été dernier, « Barzhed Ô Bark » se produira à Montterlot le samedi 1er août de 19 h à 23 h. C'est un spectacle de folk celtique dont la scène est un bateau classé d'intérêt patrimonial. Gratuit. Possibilité de se restaurer sur place.

Vendredi 14 août : concert « Au café du canal » (chansons revisitées de Pierre Perret) 20h45. Sous chapiteau. Gratuit. (ultime concert de la section Élan -Temps libre)

Samedi 15 août : fête communale du 15 août organisée par l'Élan montterlotais. Vide-grenier - fête champêtre (concerts - repas – bal – feu d'artifice).

Réunion le **vendredi 10 juillet** à 19 h à la salle communale.

Vous souhaitez participer ? Rejoignez l'équipe des bénévoles.



Les horaires des déchèteries s'adaptent...

Attention,
En cas d'alerte canicule, les horaires de vos déchèteries s'adaptent :

ALERTE JAUNE Pas de changement d'horaires *
* Sauf si la température ambiante est supérieure ou égale à 34 °C ressentis. Dans ce cas, les horaires de la vigilance orange s'appliquent.

ALERTE ORANGE 7h - 14h30 en journée continue *
* Attention, les déchèteries restent fermées le lundi à Ploërmel / le mardi matin et le jeudi à Guillac.

ALERTE ROUGE 7h - 12h en journée continue *
* Attention, les déchèteries restent fermées le lundi à Ploërmel / le mardi matin et le jeudi à Guillac.

Service Prévention et Gestion des Déchets
dechets@ploermelcommunaute.bzh - 02 97 73 20 96
ploermelcommunaute.bzh

PLOËRMEL COMMUNAUTE



FESTIVAL ITINÉRANT
FOLK CELTIQUE SUR SCÈNE FLOTTANTE

BARZHED Ô BARK
SUR LE CANAL DE NANTES À BREST DU 18/07 AU 02/08
CONCERT GRATUIT | BAR | FOOD TRUCK

1ER AOÛT À 19H
MONTERLOT
HÉLIANTHÈME